

**Lancement du Programme
Opérationnel FEDER-FSE Lorraine
et Massif des Vosges – 2014-2020**
5 mars 2015
Hôtel de Région à Metz



UNION EUROPÉENNE



La Région
Lorraine

INTRODUCTION

Jean-Pierre MASSERET,
Président du Conseil Régional
de Lorraine

INTRODUCTION

Carsten RASMUSSEN,
Chef d'Unité "Belgique, France
et Luxembourg" – DG Regio –
Commission européenne

LES ENJEUX DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION

INTRODUCTION

**« L'ambition française – les FESI au service de la
Stratégie Europe 2020 »**

LES NOUVEAUTES DE LA PROGRAMMATION 2014-2020

- Ce qu'apporte le statut de région en transition.
- La concentration thématique accrue.
- Cohérence entre les programmes européens (PO et PDRR) et les dispositifs régionaux / nationaux.
- Efforts en termes de simplification administrative.
- La lutte contre la fraude et la gestion des risques.

LES PRIORITES RETENUES

- **Le Programme Opérationnel (PO) s'inscrit dans les orientations de la Stratégie Europe 2020 et certains des 11 objectifs thématiques définis par la Commission Européenne.**
- **Un principe imposé par la Commission Européenne : la concentration thématique**

Obligation de consacrer, pour les « Régions en transition » au moins 60% des crédits FEDER au financement des objectifs 1 à 4 :

 1. Recherche et innovation
 2. Technologies de l'information et de la communication (TIC)
 3. Compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME)
 4. Passage à une économie à faibles émissions de CO2

LA CONTINUITÉ PAR RAPPORT A LA PÉRIODE 07-13

- **La prise en compte de tous les territoires :**
 - Un axe urbain
 - Un axe Massif des Vosges
- **La poursuite du soutien de certaines thématiques :**

- Recherche et innovation

En images : Projet « *Prendre votre cœur en main* » (vidéo)

- Energies renouvelables et territoires

- Compétitivité des entreprises

- Formation et accompagnement vers l'emploi des jeunes et demandeurs d'emploi

En images : Projet « *Soutien aux E2C* » (vidéo)

**LES OPPORTUNITES DE
FINANCEMENT DU PO FEDER-FSE
LORRAINE ET MASSIF DES
VOSGES**

***ET SYNERGIE AVEC LES AUTRES
PROGRAMMES EUROPEENS***

Les programmes européens 2014-2020

Financements européens
pour promouvoir les **territoires**

Politique régionale/de cohésion

- FSE
- FEDER
- FEDER (INTERREG)

Politique de développement rural (PAC)

- FEADER

REGION + Etat

Financements européens
pour promouvoir des **secteurs**

Programmes sectoriels européens

- Horizon 2020
- Europe Créative
- ERASMUS +
- LIFE
- L'Europe pour les citoyens
- ...

COMMISSION EUROPEENNE
Ou Agences nationales/exécutives

LA STRATEGIE EUROPE 2020

Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive :

- Promouvoir la connaissance, l'innovation, l'éducation et la société numérique;
- Rendre notre production plus économe en ressources tout en dopant notre compétitivité;
- Renforcer la participation au marché du travail, l'acquisition de compétence et la lutte contre la pauvreté.

→ ***Sortir de la crise économique que traverse l'UE.***

→ ***Assurer notre compétitivité à long terme.***

LA STRATEGIE LORRAINE

« Le redressement économique, la reconquête industrielle, la création de valeur et d'emplois »

ARCHITECTURE DU PO FEDER-FSE

- **Axe 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation (77M€)**
- **Axe 2 : Améliorer la compétitivité des PME (69,4M€)**
- **Axe 3 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs (90,15 M€)**
- **Axe 4 : Favoriser l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention et la gestion des risques (5M€)**
- **Axe 5 : Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources (5M€)**
- **Axe 6 : Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pur l'apprentissage tout au long de la vie (68,92 M€)**
- **Axe 7 : Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité (40 M€)**
- **Axe 8 : Développement urbain durable (27,16 M€)**
- **Axe 9 : Axe Interrégional Massif des Vosges (12 M€)**

= 408,5 M€ pour la période 2014-2020

Axe 1

**Renforcer la recherche, le
développement technologique et
l'innovation**

RECHERCHE & INNOVATION (AXE 1)

Dispositif : Recherche et innovation dans le secteur public

Types et exemples d'actions éligibles :

- Développement de projets scientifiques d'excellence
- Renforcement des infrastructures de recherche et d'innovation
- Promotion des actions et compétences scientifiques industrielles (événements, outils de promotion...)

Coopération avec des partenaires européens possible.

RECHERCHE & INNOVATION (AXE 1)

Dispositif : Recherche et innovation dans le secteur privé

Types et exemples d'actions éligibles :

- Projets collaboratifs et outils mutualisés (par exemple : des projets réunissant des entités de recherche et des entreprises autour du développement industriel d'un concept ou d'un produit ; des actions ou projets structurants des pôles de compétitivités et leur membres ; des actions de renforcement de la capacité d'innovation des entreprises...)
- Actions liées à la gouvernance (notamment colloques, salons et autres événements) permettant la mise en place d'un écosystème de l'innovation performant.

Coopération avec des partenaires européens possible.

SYNERGIE AVEC HORIZON 2020

Son objectif :

Contribuer à la construction d'une société et d'une économie fondées sur la connaissance et l'innovation dans l'ensemble de l'UE, en mobilisant des fonds supplémentaires pour financer des activités de recherche, de développement et d'innovation.

Zoom sur :

- Soutien à la recherche collaborative
- Instrument PME
- Instrument « Fast Track To Innovation »

SYNERGIE AVEC INTERREG

La coopération territoriale européenne :

- la coopération transfrontalière - INTERREG VA Grande Région
- la coopération transnationale - INTERREG VB ENO
- la coopération interrégionale - INTERREG VC EUROPE

→ Programmes en cours d'approbation par la CE.

Soutien à la recherche et l'innovation :

- Le renforcement de la recherche, le développement technologique et l'innovation seront au cœur des programmes INTERREG VB ENO et INTERREG VC EUROPE.
- Le programme INTERREG VA Grande Région pourra également soutenir cette thématique.
- Nouveauté INTERREG EUROPE : création des plateformes thématiques pour soutenir la mise en œuvre des fonds FEDER.

Axe 2

Améliorer la compétitivité des PME

COMPETITIVITE DES PME (AXE 2)

Dispositif : Entreprenariat et entreprises

Types et exemples d'actions éligibles :

- Investissements immatériels / matériels s'inscrivant dans un plan de développement de l'entreprise ou encore les apports en ingénierie portant sur la stratégie de l'entreprise et son développement
- Création et la reprise d'entreprises.
- Les actions de promotion de l'esprit d'entreprise et de l'entrepreneuriat pourront également être financées.
- Instruments financiers

Coopération avec des partenaires européens possible.

COMPETITIVITE DES PME (AXE 2)

Dispositif : Internationalisation des entreprises

Types et exemples d'actions éligibles :

- Sensibilisation et la formation aux techniques de l'export.
- Promotion de l'export auprès des PME lorraines, des écoles et des universités.
- Constitution de groupements d'entreprises export, et de programmes d'actions annuels.
- la mise en place de programmes collectifs de détection des nouveaux exportateurs
- ...

Coopération avec des partenaires européens possible.

SYNERGIE AVEC COSME

COSME est le nouveau programme pour la compétitivité des entreprises et des PME.

Ses objectifs:

Renforcer la compétitivité et le développement durable des entreprises européennes et encourager une culture d'entreprise et promouvoir la création et la croissance des PME.

COSME s'appuie sur le succès de l'ancien programme pour la compétitivité et l'innovation (CIP) et intervient sur quatre grands volets :

- accès au financement,
- accès aux marchés,
- amélioration des conditions-cadres pour les PME
- la promotion de l'entrepreneuriat, dont Erasmus Jeunes Entrepreneurs.

SYNERGIE AVEC INTERREG

La coopération territoriale européenne :

- la coopération transfrontalière - INTERREG VA Grande Région
- la coopération interrégionale - INTERREG VC EUROPE

Soutien à la compétitivité des entreprises :

Les programmes INTERREG VA Grande Région et INTERREG EUROPE soutiendront les projets en faveur de développement et de la compétitivité des entreprises.

SYNERGIE AVEC EUROPE CREATIVE

Europe Créative est le nouveau programme pour le développement des secteurs culturels et créatifs en Europe (culture, media, numériques)

Zoom sur :

Soutien aux projets pilotes reliant différents secteurs culturels et créatifs.

A partir de 2016 :

121 millions d'euros consacrés à un fonds de garantie destiné à faciliter les prêts aux entreprises et organismes culturels et créatifs.

Axe 3

Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs

TRANSITION ENERGETIQUE (AXE 3)

Dispositif : Energies renouvelables

Types et exemples d'actions éligibles :

- mise en place de chaudières bois/biomasse
- mise en place de pompes à chaleur toutes sources hors air
- mise en place d'installations solaires thermiques
- création d'unités de production de biogaz
- création d'unités de stockage direct ou indirect de chaleur produite par des ENR/R
- ...

Coopération avec des partenaires européens possible.

TRANSITION ENERGETIQUE (AXE 3)

Dispositif : Efficacité énergétique

Types et exemples d'actions éligibles :

- **Soutien aux process, utilités et aux énergies renouvelables** : investissements liés à l'efficacité énergétique, à la production d'énergies renouvelables au sein des entreprises pour une utilisation propre...
- **Soutien aux bâtiments « exemplaires »** : opérations de rénovation et de construction présentant de très bonnes performances énergétiques et environnementales.
- **Soutien aux actions d'accompagnement des entreprises**

Coopération avec des partenaires européens possible.

TRANSITION ENERGETIQUE (AXE 3)

Dispositif : Rénovation énergétique dans l'habitat social

Types et exemples d'actions éligibles :

- Réhabilitation de logements sociaux
→ Seront concernés les projets de réhabilitation de logements sociaux et communaux conventionnés
- Structuration des territoires lorrains dans le domaine du climat et de l'énergie, prioritairement en matière de logement
- Amélioration de la connaissance dans le domaine du climat et de l'énergie, prioritairement en matière de logement
- Acculturation et accompagnement des acteurs, prioritairement en matière de logement

Coopération avec des partenaires européens possible.

TRANSITION ENERGETIQUE (AXE 3)

Dispositif : Aménagement des gares et pôles d'échanges multimodaux

Types et exemples d'actions éligibles :

- Projets d'aménagement de Pôles d'Échanges Multimodaux
- Projets de modernisations des gares et haltes ferroviaires régionales
- Projets d'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduites des gares régionales

→ 19 sites pouvant élargir à ce dispositif ont été pré-identifiés.

SYNERGIE AVEC INTERREG

La coopération territoriale européenne :

- la coopération transfrontalière - INTERREG VA Grande Région
- la coopération transnationale - INTERREG VB ENO
- la coopération interrégionale - INTERREG VC EUROPE

→ Programmes en cours d'approbation par la CE.

Soutien à la transition énergétique :

→ dans les programmes INTERREG VB ENO et INTERREG VC EUROPE

Soutien au développement durable :

→ dans le programme INTERREG VA Grande Région.

Axe 4

**Favoriser l'adaptation au
changement climatique, ainsi que la
prévention et la gestion des risques**

CHANGEMENT CLIMATIQUE, PREVENTION ET GESTION DES RISQUES (AXE 4)

Dispositif : Prévention des risques d'inondation

Types et exemples d'actions éligibles :

- Travaux d'aménagement, de protection et de lutte contre les inondations, afin de réduire les aléas et/ou la vulnérabilité de territoires à enjeux définis.

SYNERGIE AVEC LIFE

Sous-programme Action pour le climat :

3 domaines d'action prioritaires :

- Atténuation du changement climatique.
- Adaptation au changement climatique.
- Gouvernance et information en matière de climat.

Zoom sur :

Possibilité de financer des consortia régionaux, nationaux ou transnationaux.

Axe 5

**Préserver et protéger
l'environnement et encourager une
utilisation rationnelle des
ressources**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES (AXE 5)

Dispositif : Biodiversité

Types et exemples d'actions éligibles :

- Construction des réseaux écologiques, prioritairement la trame verte et bleue
- Protection des sites d'intérêt régional, notamment Natura 2000
- Mise en œuvre d'actions concrètes pour la sauvegarde d'espèces menacées
- Développement d'actions innovantes (actions de sensibilisation du public à la protection de biodiversité faisant appel aux TIC...)

Coopération avec des partenaires européens possible.

SYNERGIE AVEC LIFE

Sous-programme Environnement

3 domaines d'action prioritaires :

- Environnement et utilisation rationnelle des ressources
- Nature et biodiversité
- Gouvernance et Information en matière d'environnement

Zoom sur :

Possibilité de financer des consortia régionaux, nationaux ou transnationaux.

Axe 6

Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et par l'apprentissage tout au long de la vie

EDUCATION, FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE (AXE 6)

Dispositif : Formation et accompagnement des jeunes en insertion vers l'emploi

Types et exemples d'actions éligibles :

- Accompagnement par la formation des jeunes en grande difficulté d'insertion vers l'emploi de façon individuelle et renforcée.
formation spécifique d'accompagnement pour le public en insertion

Dispositif : Formation des demandeurs d'emploi et des publics en difficultés particulières

Types et exemples d'actions éligibles :

- **Actions relatives à l'acquisition de compétences pour accéder à la qualification et/ou préparer l'accès à un niveau supérieur :** formations à vocation préqualifiantes et qualifiantes, formations aux compétences-clés, actions de formation des personnes sous main de justice etc.
- **Soutenir la mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi dans le cadre de leur parcours de formation :** réalisation de stages de formation professionnelle dans une entreprise d'un autre pays européen pour les demandeurs d'emploi lorrains.

SYNERGIE AVEC LE PO NATIONAL FSE

Le PON FSE couvre prioritairement les objectifs thématiques 8

« **Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre** » et 9 « **Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination** ».

Architecture :

- Axe 1 : Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat (7,7M€ pour la Lorraine)
- Axe 2 : Anticiper les mutations économiques et sécuriser les parcours professionnels (13,2M€ pour la Lorraine)
- Axe 3 : Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion (47,6M€ pour la Lorraine)

= 70,3M € pour la Lorraine au titre du PON FSE.

SYNERGIE AVEC ERASMUS +

C'est le programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Objectifs :

Encourager la mobilité à des fins d'apprentissage en Europe, les échanges institutionnels, la coopération entre établissements d'enseignement, entreprises, organisations pour la jeunesse, autorités locales et régionales, et ONG.

Zoom sur :

- Mobilité à des fins d'apprentissage
- Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques : les partenariats stratégiques

Axe 7

Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité

TIC (AXE 7)

Dispositif : Aménagement numériques des territoires

Types et exemples d'actions éligibles :

- **Travaux d'infrastructures, investissements en équipements et matériels actifs de réseaux de communications électroniques**
- **Travaux de génie civil destinés à déployer la fibre optique en zone rurale** (installation de supports, pose de fourreaux, préparation et aménagement de site).
- Réalisation d'études stratégiques, techniques, économiques, juridiques et financières nécessaires à la conception et à la réalisation de **réseaux d'initiative publique à très haut débit**, à l'échelle départementale, intercommunale ou d'un territoire à enjeux partagés.

→ Cohérence avec le SCORANT et les SDANT.

→ Compensation d'une carence effective de services de communications électroniques, liée à l'absence d'initiative privée.

TIC (AXE 7)

Dispositif : Usages numériques

Types et exemples d'actions éligibles :

- **Usages dans les domaines de la santé** : outils de télémédecine et de télésanté, projets domotiques etc.
- **Usages dans le tourisme** : applications innovantes, numérisation et valorisation du patrimoine culturel et naturel etc.
- **Usages dans le transport** : évolution du système d'Information Multimodale, applications mobiles innovantes etc.
- **Usages dans le domaine des services publics** : dématérialisation de services publics, créations d'espaces publics numériques (télétravail au sein de territoires ruraux ou transfrontaliers) etc.
- **Usages dans le domaine de l'éducation** : accès aux ressources en ligne et aux outils numériques pour tous les acteurs de l'éducation et de la formation, nouvelles pratiques pédagogiques, etc.

Coopération avec des partenaires européens possible.

Axe 8

Développement urbain durable

DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE (AXE 8)

Dispositif : Urbanisme durable

Types et exemples d'actions éligibles :

- Projets d'aménagement de zones à vocation première d'habitat selon les principes du développement durable
- Amélioration de la connaissance dans le domaine de l'urbanisme durable, la sensibilisation, la formation, l'acculturation et l'accompagnement des acteurs de l'aménagement du territoire lorrain

Coopération avec des partenaires européens possible.

DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE (AXE 8)

Dispositif : Services de santé en milieu urbain défavorisé

Types et exemples d'actions éligibles :

- **Les projets de maison et pôle de santé pluri-professionnels** réunissant en un même lieu des médecins généralistes et des professionnels paramédicaux sur un quartier défavorisé.
 - **Les projets visant à créer des espaces de santé de proximité** en lien avec les structures existantes sur le territoire (centre social, établissement médico-social et social).
- Organisation d'actions collectives ou des permanences individuelles (CPAM, planning familial etc.).

Ce dispositif ne concerne que les quartiers fléchés « Politique de la Ville » et quartiers en veille.

DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE (AXE 8)

Dispositif : Infrastructures économiques et socio-culturelles en milieu urbain défavorisé

Types et exemples d'actions éligibles :

- Projets d'**espaces d'accueil de proximité à vocation économique et sociale** (construction ou réhabilitation lourde) : maison de services d'accueil de proximité, couveuses de projets et d'activités, centre social, équipements commerciaux.
- Projets d'**équipements sociaux, culturels, sportifs** (construction et la réhabilitation lourde) : équipements sportifs (salle de sport, gymnase), équipements culturels (salle culturelle, école de musique ou de danse, bibliothèque médiathèque etc.), toutes formes d'équipements à vocation sociale (épicerie sociale, restaurant solidaire, auto-école sociale, etc.), équipements de loisirs (terrain multisport, city stade, skate parc etc.)

Ce dispositif ne concerne que les quartiers fléchés « Politique de la Ville » et quartiers en veille.

SYNERGIE AVEC LE PDRR FEADER

Le PDRR vise à préserver la vitalité des campagnes, en soutenant des programmes d'investissement, de modernisation et de soutien aux activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales en Lorraine
(programme en cours d'approbation par la CE)

Zoom sur le développement non agricole

- **services de base locaux** : à vocation sociale et sanitaire, dans les transports (pour une mobilité durable), les services culturels et leurs accessibilités à tous publics
- **infrastructures récréatives ou touristiques** : développement du schéma régional des véloroutes et des voies vertes ; investissements dans le cadre du tourisme pour tous.
- **Etudes et investissements liés au patrimoine naturel et culturel**
- **Préservation du potentiel foncier agricole, naturel et forestier ou restaurer les paysages ruraux**

Axe 9

Axe Interrégional Massif des Vosges

MASSIF DES VOSGES (AXE 9)

Dispositif : Développement économique et touristique du Massif

Types et exemples d'actions éligibles :

Investissements matériels et immatériels dans plusieurs domaines :

- Conquête de nouveaux marchés et débouchés.
- Mise en réseau des entreprises des filières spécifiques du Massif au niveau interrégional autour de projets communs mobilisateurs.
- Réponse aux besoins particuliers des métiers spécifiques de la montagne et du Massif
- Amélioration et diversification des équipements spécifiques des filières du Massif.
- Amélioration de la qualité des services offerts par les hébergements touristiques, bâtiments, équipements et sites accueillant des activités touristiques.

→ Les chambres d'hôtes sont exclues de ce dispositif.

MASSIF DES VOSGES (AXE 9)

Dispositif : Préservation de la biodiversité du Massif

Types et exemples d'actions éligibles :

- **Actions construites dans la continuité du programme LIFE+ « Des forêts pour le Grand Tétrás »** (travaux forestiers pour améliorer les habitats du Grand Tétrás; créations de corridors écologiques, etc.)
- **Mise en œuvre d'actions interrégionales concrètes pour la sauvegarde d'espèces menacées**
- **Mise en œuvre de démarches de sensibilisation du public à la protection de la biodiversité et aux pratiques respectueuses de la nature du Massif Vosgien** (création d'outils innovants de communication ; actions de labellisation; programmes de formation des acteurs professionnels concernés etc.)

→ Les projets devront s'inscrire dans la dimension territoriale du Massif, en favorisant les partenariats interrégionaux.

Le Portail des programmes européens en Lorraine

- Outil d'information sur les programmes européens en Lorraine.
- Moteur de recherche pour trouver une aide européenne.
- Documents relatifs aux programmes à télécharger.
- Coordonnées des interlocuteurs de chaque programme en région.

CONCLUSION

Jean-Pierre MASSERET,
Président du Conseil Régional
de Lorraine

Merci de votre attention !

